

DECLARATION LIMINAIRE CTPD du jeudi 12 mai 2011

Monsieur le Président,

depuis le CTPD du 21 janvier, vos services subissent les conséquences désastreuses des baisses d'effectifs qui sont venues se cumuler aux précédentes. A tel point que les équipes de renfort ne suffisent plus à combler les absences de nos collègues ou à faire face aux imprévus. Poussé dans vos retranchements, vous affectez à la sauvette au titre d'une inédite « solidarité entre les divisions » à Beauvais, ou d'une « solidarité sur le bâtiment » à Compiègne. **F.O.**-DGFIP vous met en garde contre cette gestion de vos personnels, c'est une gestion désorganisée et démotivante. La délégation **F.O.**-DGFIP exige qu'un CTPD soit convoqué dès lors que des collègues sont amenés à quitter leur poste d'affectation pour « dépanner » un poste ou un service en détresse faute d'effectifs. Le débat sera alors ouvert sur la régularité de ces procédés en toute transparence.

De plus, **FO** exige que le dialogue social ait lieu comme il se doit sur les aspects budgétaires. Le 4 avril dernier, nous avons demandé la tenue d'un CTPD sur l'exécution budgétaire 2010 et sur le budget prévisionnel 2011. Nous sommes le 12 mai et nous attendons toujours. C'est intolérable. Vous ne vous y prendriez pas autrement pour vous affranchir de tout dialogue social sur ce sujet capital.